



L'INDICE DE TRAITEMENT BRUT DES MILITAIRES DE LA GENDARMERIE RESTE STABLE AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2019

Indice de traitement brut - grille indiciaire des gendarmes (ITB-GI-G).

L'ITB-GI-G EST STABLE AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2019

Par rapport au troisième trimestre de 2019, l'ITB-GI-G ne varie pas au quatrième trimestre 2019 (Figures 1 et 2). En effet, aucune mesure générale ou catégorielle n'est intervenue durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2019.

Figure 1 : Évolution trimestrielle de l'ITB-GI-G

% d'évolution d'un trimestre sur l'autre

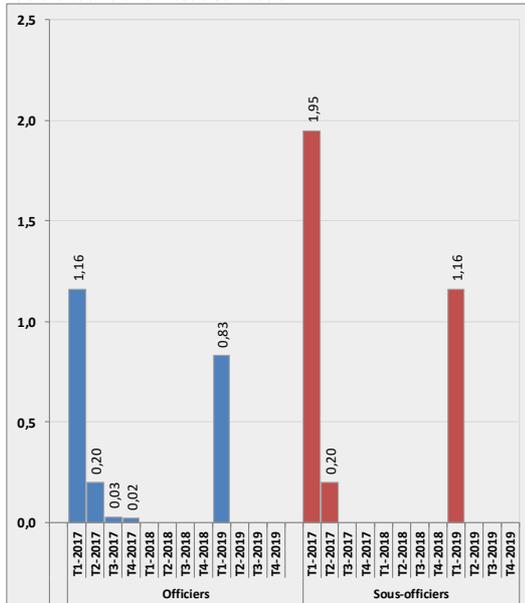
	2018				2019			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Ensemble	0,00	0,00	0,00	0,00	1,13	0,00	0,00	0,00
Officiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,83	0,00	0,00	0,00
Sous-officiers	0,00	0,00	0,00	0,00	1,16	0,00	0,00	0,00
Valeur du point d'indice fonction publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Indice des prix à la consommation (hors tabac)	0,36	0,98	0,31	-0,01	-0,27	0,94	0,20	-0,02
Indice des prix à la consommation (yc tabac)	0,46	1,12	0,31	-0,01	-0,20	1,02	0,19	0,07

Champ : IPC : ensemble des ménages, France, ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.

Sources : DGGN et Insee (Indice des prix), traitements OED.

Figure 2 : Évolution trimestrielle de l'ITB-GI-G par grade

% d'évolution d'un trimestre sur l'autre



Champ : Militaires de la Gendarmerie hors élèves-gendarmes et volontaires.
Source : DGGN, traitements OED.

Charles PEROUMAL

Chargé d'études statistiques
à l'Observatoire Économique de la Défense



L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé(e) par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

Internet : www.defense.gouv.fr/sga

Intranet : www.sga.defense.gouv.fr



Sur la même période, l'indice des prix à la consommation hors tabac diminue très légèrement de 0,02 %, alors que celui des prix à la consommation y compris tabac croît de 0,07 %. L'indice de prix énergétique augmente de 0,68 % sur le trimestre ; en particulier, les prix des carburants et lubrifiants pour véhicules de tourisme (+1,18 %). Après une croissance importante au troisième trimestre 2019 (+1,09 %), les prix des services diminuent au quatrième trimestre : -0,82 %. Les prix des assurances baissent également : -0,65 %, après une augmentation au troisième trimestre de 0,36 %. Les prix de l'alimentation décroissent (-0,35 % après 0,97 % au troisième trimestre) (Figures 3 et 4).

AUGMENTATION DE L'ITB-GI-G EN GLISSEMENT ANNUEL AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2019

Au quatrième trimestre 2019, l'indice de traitement brut grille indiciaire des gendarmes augmente de 1,13 % par rapport au quatrième trimestre 2018 (Figures 5 et 6). Cette augmentation atteint +1,16 % pour les sous-officiers et +0,83 % pour les officiers. Sur la même période, l'indice des prix à la consommation augmente dans des proportions similaires. En effet, l'indice des prix hors tabac progresse de 0,85 %, et celui y compris tabac de 1,09 %.

AUGMENTATION DE 1,13 % DE L'ITB-GI-G EN 2019

L'ITB-GI-G augmente en moyenne de 1,13 % en moyenne annuelle sur 2019 (Figure 7) notamment grâce au protocole relatif aux « parcours professionnels, carrières et rémunérations et à l'avenir de la fonction publique » (PPCR) amorcé en 2017. Ce dernier inclut des mesures de revalorisation indiciaire.

De plus, de nombreux reclassements d'échelons sont intervenus au 1^{er} trimestre 2019 :

- suppression de l'échelon 13 des gendarmes et reclassement en conséquence ;
- reclassement des 6 premiers échelons dans les 5 premiers pour le grade de major des corps des sous-officiers de gendarmerie et du corps technique (CSTAGN) ;
- reclassement de l'échelon 6 à l'échelon 5 pour les maréchaux des logis chefs du CSTAGN de l'échelle 3 ;
- reclassement de l'échelon 5 à l'échelon 6 pour les maréchaux des logis du CSTAGN de l'échelle 4 ayant 19 ans ou plus d'ancienneté ;
- reclassement de l'échelon 8 à l'échelon 7 pour les maréchaux des logis du CSTAGN de l'échelle 3 ;
- suppression des échelons 3 à 8 pour les maréchaux des logis du CSTAGN de l'échelle 2.

Dans le même temps, le point d'indice fonction publique n'a pas été revalorisé depuis février 2017. Par ailleurs, l'indice des prix à la consommation (y compris tabac) a augmenté en moyenne de 1,11 point.

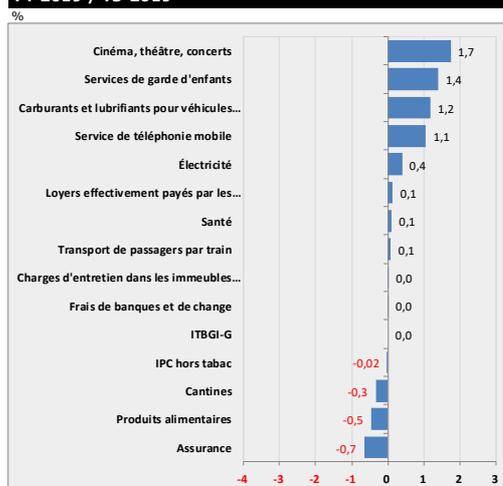
Dans le même temps, le point d'indice fonction publique n'a pas été revalorisé depuis février 2017. En moyenne sur l'année 2019 par rapport à l'année 2018, la valeur du point d'indice fonction publique est ainsi resté stable. Par ailleurs, l'indice des prix à la consommation (y compris tabac) a augmenté en moyenne de 1,11 point.

Figure 3 : Évolution trimestrielle des indices de prix à la consommation

Indices	2018				2019			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
IPC (y compris tabac)	0,46	1,12	0,31	-0,01	-0,20	1,02	0,19	0,07
IPC (hors tabac)	0,36	0,98	0,31	-0,01	-0,27	0,94	0,20	-0,02
Alimentation	0,37	0,79	0,68	0,38	0,87	0,48	0,97	-0,35
Produits manufacturés	-1,66	1,57	-1,54	1,27	-1,75	1,45	-1,68	1,57
Énergie	5,31	2,09	2,04	1,15	-1,85	2,19	-0,87	0,68
Services	0,65	0,54	0,88	-1,01	0,41	0,63	1,09	-0,82
Produits alimentaires	0,43	0,91	0,66	0,33	0,88	0,43	1,18	-0,45
Loyers effectivement payés par les locataires	0,19	-0,22	-0,85	0,13	0,46	0,33	0,14	0,14
Charges d'entretien dans les immeubles collectifs	1,31	0,02	0,00	0,00	1,59	0,01	0,10	0,01
Électricité	0,48	0,15	-0,24	-0,12	0,09	1,98	4,70	0,39
Santé	-0,26	-0,33	-0,09	-0,26	-0,41	-0,37	-0,23	0,10
Carburants et lubrifiants pour véhicules de tourisme	7,28	4,08	1,42	-0,36	-2,96	3,86	-2,67	1,18
Transport de passagers par train	-0,00	-0,44	0,44	-0,02	-0,05	-0,68	0,15	0,09
Service de téléphonie mobile	0,23	0,68	-0,02	-2,05	-0,01	0,82	-0,12	1,06
Cinéma, théâtre, concerts	0,42	-0,06	0,02	1,85	0,21	-0,53	3,17	1,74
Cantines	0,77	0,15	0,09	0,82	0,22	0,01	-0,03	-0,33
Services de garde d'enfants	0,97	-0,10	0,00	0,61	0,73	0,01	0,90	1,40
Assurance	1,83	0,81	-0,50	0,05	1,55	0,06	0,36	-0,65
Frais de banques et de change	0,77	0,14	-0,01	0,09	0,03	-0,01	0,06	0,01

Champ : Ensemble des ménages, France.
Sources : Insee (Indices des prix à la consommation).

Figure 4 : Évolution des indices de prix à la consommation T4-2019 / T3-2019



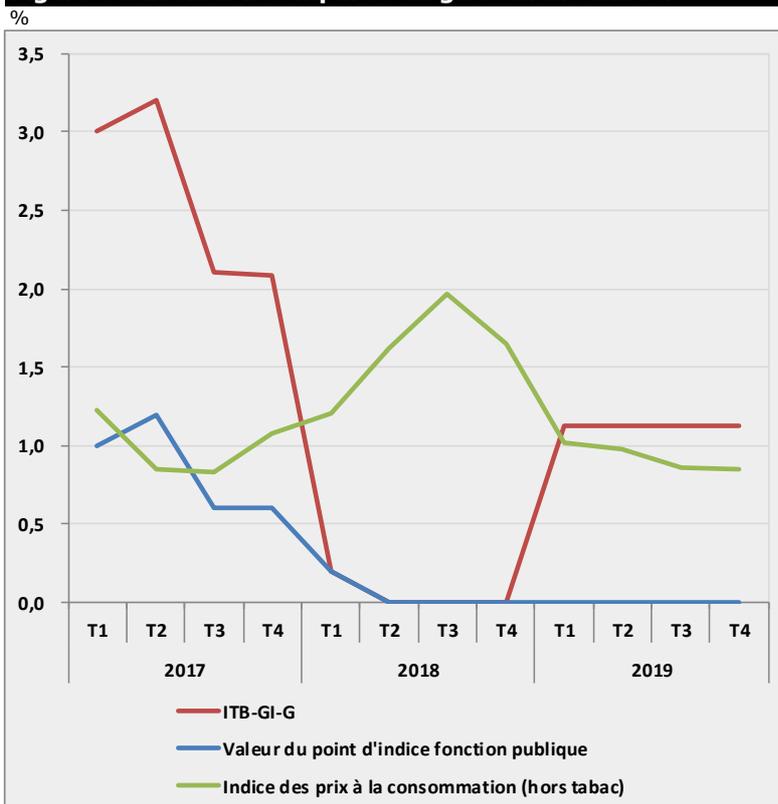
Champ : IPC : ensemble des ménages, France, ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.
Sources : DGGN et Insee (Indice des prix), traitements OED.

Figure 5 : Évolution en glissement annuel

	2018				2019			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Ensemble	0,20	0,00	0,00	0,00	1,13	1,13	1,13	1,13
Officiers	0,25	0,05	0,02	0,00	0,83	0,83	0,83	0,83
Sous-officiers	0,20	0,00	0,00	0,00	1,16	1,16	1,16	1,16
Valeur du point d'indice fonction publique	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Indice des prix à la consommation (hors tabac)	1,21	1,62	1,97	1,65	1,01	0,98	0,86	0,85
Indice des prix à la consommation (yc tabac)	1,36	1,90	2,25	1,90	1,22	1,12	1,00	1,09

Champ : IPC : ensemble des ménages, France, ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.
Sources : DGGN et Insee (Indice des prix), traitements OED.

Figure 6 : Évolution comparée en glissement annuel



Champ : IPC : ensemble des ménages, France, ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.

Sources : DGGN et Insee (Indice des prix), traitements OED.

Figure 7 : Évolution en moyenne annuelle

	2017	2018	2019
Ensemble	2,59	0,05	1,13
Officiers	1,64	0,08	0,83
Sous-officiers	2,68	0,05	1,16
Valeur du point d'indice fonction publique	0,85	0,05	0,00
Indice des prix à la consommation (hors tabac)	1,00	1,61	0,92
Indice des prix à la consommation (yc tabac)	1,03	1,85	1,11

Champ : IPC : ensemble des ménages France, ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.

Sources : DGGN et Insee (Indice des prix), traitements OED.

GRILLES INDICIAIRES UTILISÉES

Les grilles des militaires de la gendarmerie considérées dans cet ITB-GI-G concernent 26 grades, subdivisés en échelles et échelons pour déterminer les indices. Les grades, échelles ou échelons pour lesquels des modifications de grille (suppressions, fusions, créations, reclassements...) sont intervenues durant le trimestre sont signalés en gris foncé dans le tableau (**Figure 7**). Aucun changement n'est intervenu au dernier trimestre 2019.

Figure 8 : Grades impactés par des changements de grille pendant le 4ème trimestre 2019

Grade	Échelle	Échelons Avant	Échelons Après
Officiers			
Général de division		1	1
Général de brigade		1	1
Officiers de gendarmerie			
Colonel		1 à 4 + 1 ES	1 à 4 + 1 ES
Lieutenant-colonel		1 à 5 + 2 EE	1 à 5 + 2 EE
Chef d'escadron classe fonctionnelle		1 à 4	1 à 4
Chef d'escadron classe normale		1 à 4 + 2 EE	1 à 4 + 2 EE
Capitaine		1 à 5 + 1 EE	1 à 5 + 1 EE
Lieutenant		1 à 4	1 à 4
Sous-lieutenant		1	1
Officiers du corps technique			
Colonel		1 à 4 + 1 ES	1 à 4 + 1 ES
Lieutenant-colonel		1 à 5 + 2 EE	1 à 5 + 2 EE
Commandant classe fonctionnelle		1 à 4	1 à 4
Commandant classe normale		1 à 4 + 2 EE	1 à 4 + 2 EE
Capitaine		1 à 5 + EE	1 à 5 + EE
Lieutenant		1 à 4	1 à 4
Sous-lieutenant		1	1
Sous-officiers			
Sous-officiers de gendarmerie			
Major		1 à 6 + 1 EE	1 à 6 + 1 EE
Adjudant-chef		1 à 9	1 à 9
Adjudant		1 à 9	1 à 9
Maréchal des logis-chef		1 à 7	1 à 7
Gendarme		1 à 12	1 à 12
Sous-officiers du corps technique			
Major	04	1 à 6 + 1 EE	1 à 6 + 1 EE
Adjudant-chef	04	1 à 9	1 à 9
Adjudant	04	1 à 9	1 à 9
	03	1 à 3	1 à 3
Maréchal des logis-chef	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 5	1 à 5
Maréchal des logis	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 7	1 à 7
	02	1 à 2	1 à 2

ES : Echelon spécial.

EE : Echelon exceptionnel.

Source : Grilles indiciaires (DGGN).

BIBLIOGRAPHIE

- DGAFP, Département des études et des statistiques, *Indice de traitement brut – grille indiciaire (ITB-GI) du quatrième trimestre 2019*, Stats Rapides, mars 2020.
- OED, « *Stabilité de l'indice de traitement brut des gendarmes au troisième trimestre 2019* », Ecodef Conjoncture n° 142, décembre 2019.
- OED, *Indice de Traitement Brut - Grille Indiciaire des Gendarmes (ITB-GI-G)*, Note méthodologique, janvier 2020.

A PARAÎTRE
Prochaine publication : juin 2020

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)
Balard parcelle Ouest
60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75509 Paris CEDEX 15
Directeur de la publication : Christophe Mauriet
Rédacteur en chef : Christian Calzada
Pour vous abonner > Mél : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Impression > SGA/SPAC/PGP
IISN 1293-4348